



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le lundi 31 juillet 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 25 juillet 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjointes au Maire.

Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Conseillers municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VOGLIMACCI à M. le maire, Mme BIANCAMARIA à M. BALZANO, M. CAU à Mme FELICIAGGI, Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme VILLANOVA à Mme OTTAVY-SARROLA, Mme MASSEI à M. SBRAGGIA.

Etaient absents :

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. FILONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	28
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. Yoann Habani est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 31 juillet 2017

Délibération N°2017/193

Attribution d'une subvention à la SAS AC AJACCIO Football pour l'organisation du Tournoi International 2017

M. le maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de sa politique de soutien aux activités sportives, la ville d'Ajaccio apporte chaque année une aide financière aux associations, contribuant ainsi à la promotion et au développement du sport.

La SAS AC AJACCIO Football a organisé en juin 2017, le Tournoi International U11.

Cet évènement a rencontré un vif succès auprès des jeunes.

Compte tenu de l'intérêt de cette manifestation pour le sport amateur, il est demandé au conseil municipal d'attribuer la somme de 8 000 euros à la SAS AC AJACCIO Football.

Les crédits nécessaires sont prévus au compte 65 du budget de l'exercice 2017.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Ouï l'exposé de M. Stéphane VANNUCCI, adjoint délégué
et après en avoir délibéré,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-29 et L 2231-15;

Vu le Budget Primitif de l'exercice 2017 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 28 juillet. 2017 ;

DECIDE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

D'attribuer une subvention d'un montant de 8 000 euros destinée à l'organisation du Tournoi International U11

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer la convention dont le projet est joint au présent rapport

DIT

que les crédits nécessaires sont prévus au compte 65 du budget de l'exercice 2017.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

(Suivent les signatures)

02A-212000046-20170731-2017_193-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/08/2017

Publication : 03/08/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI